

Fiche de procédure

Informations de base		
AVC - Procédure d'avis conforme (historique)	2005/0250(AVC)	Procédure terminée
Décision		
Industrie automobile: règlement 107 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies CEE/NU sur l'approbation des véhicules de catégorie M2 ou M3 eu égard à leur construction générale		
Sujet 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles		

Informations techniques	
Référence de procédure	2005/0250(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	INTA/6/32436